

La surveillance

Aide-mémoire de la Société de sauvetage



10

Entre dix et trente secondes : le temps nécessaire pour effectuer le balayage visuel d'une zone de surveillance en surface et en profondeur.



20

Vingt minutes : le temps qu'un sauveteur demeure au même poste de surveillance avant d'effectuer une rotation. En cas de fatigue ou de chaleur, accélérez le rythme.



1

Un sauveteur par station de surveillance : la norme établie par la Société de sauvetage, car la surveillance côte à côte est l'une des plus grandes sources de distraction.